



## TEXTES OFFICIELS

### CARRIERE

#### Révision des modalités d'avancement de grade en catégorie B et de classement à la nomination en catégorie C

**Décret n° 2023-927 du 07 octobre 2023** relatif à l'avancement de grade dans les cadres d'emplois de Fonctionnaires de catégorie B de la Fonction Publique Territoriale et le corps des Chefs de Service de Police Municipale de Paris et aux règles de classement de certains Fonctionnaires de la catégorie C de la Fonction Publique Territoriale

## RÉFÉRENCES

*J.O. du 07 octobre 2023*

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la  
Martinique

Maison des collectivités territoriales, Zac Etang Z'abricots BP 1169 – 97249 Fort-de-  
France Cedex

Service AIDE JURIDIQUE

Tel : 0596 70 08 86 – Fax : 0596 70 64 32

[www.cdg-martinique.fr](http://www.cdg-martinique.fr)

